

Association Prod'Acteurs en Combrailles  
Le Bancal  
38 avenue Aristide Briand  
63700 SAINT ELOY LES MINES

À Saint-Eloy les Mines,  
Le 18 mai 2021

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2020**  
qui aura lieu le **vendredi 25 juin 2021 à 18h**  
au Bancal.

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- Rapport moral, bilan 2020 : présentation par le Conseil d'Administration, vote ;
- Rapport financier : présentation par la commission Comptabilité, vote ;
- Perspectives, propositions pour 2021 : présentation et échanges animés par le CA ;
- Election des membres du Conseil d'Administration ; voir ci-dessous la liste des actuel-les membres du CA et des membres actifs-ves au 17/05/2021.

Pour le CA de l'Association Prod'Acteurs en Combrailles,  
Mylène DENNERY

---

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 17.05.2021**

ANDRIEU Audrey, AUCHERE Sylvain, CABEL Peggy, CHOLLET José, DENNERY Mylène, KOPER Laure, LANDRY Jérôme, MILLET Alexandre.

**LISTE DES MEMBRES ACTIFS-VES AU 17.05.2021**

Blandine, Bébert et Bébert, Coralie, Fernard, Hugues, Mylène Diguët, Laurent, Leïla, Jan, Agnès, Aude, Fred, Virginie, Didier, Jehan, Romain, Bruno, Dany, Stéphane Courgey, Kiko, Raphaëlle, Pito, Richard Ostertag.

Merci aux candidat-es de nous faire savoir leurs intentions si possible avant le 15 juin 2021.

*Extraits de nos statuts : Le Conseil d'Administration comprend minimum 3 membres et maximum 12 membres élus pour un an par l'Assemblée Générale Ordinaire. Tout membre actif de l'Association est libre de se présenter. Les membres sont rééligibles.*

**POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 25 JUIIN 2021**

**Pouvoir** à retourner si absence (seuls les membres actifs-ves peuvent voter lors de l'Assemblée Générale).

*Extraits de nos statuts : Le quorum est atteint lorsque minimum 2/3 des membres du Conseil d'Administration et 1/3 des membres actifs sont présents ou représentés. Les membres empêchés peuvent se faire représenter au moyen d'un pouvoir signé par eux pour un autre membre.*

Je, soussigné-e.....,  
Domicilé-e à.....

A jour de ma cotisation  
donne pouvoir à.....

*Extraits de nos statuts : « Chaque membre ne peut représenter plus d'une voix en plus de la sienne. »*

à l'occasion des votes des différents rapports de l'Assemblée générale et de l'élection des membres du Conseil d'administration.

À ....., le...../...../2021,  
Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :